

BÉNÉFICIEZ DE NOMBREUX AVANTAGES

Donnez un sens à votre droit de propriété,
Répondez passionnément à un appel pour partager et transmettre avec vos nouvelles générations...

Adhérez et bénéficiez de nombreux avantages !

Une assurance responsabilité civile à compter de 2019 !

- couvrant vos terres agricoles, vos parcelles isolées de bois et vos surfaces en eau... L'assurance Responsabilité Civile est essentielle pour tout propriétaire d'immeubles ruraux non bâtis notamment...
- pour vous garantir, vous aider et vous défendre...

Un site internet

Vous y trouverez toutes les informations qui vous soient utiles et celles relatives à nos actions avec la **possibilité de formuler des questions** : www.propriété-rurale29.com

Des permanences à Quimper, Brest et Morlaix sur RV et un répondeur :
02 98 52 48 28 pour formuler vos questions.

Un dossier spécial «Les fondamentaux du PPR finistérien»

offert exclusivement aux adhérents à jour de cotisation lors de l'assemblée générale.

Un accompagnement des experts juridiques

de notre Fédération nationale en cas de litige significatif (nous consulter pour tarifs...)

Une lettre d'information à compter de 2019

Envoyée gratuitement 4 fois par an exclusivement par mail

Une cotisation déductible de vos revenus fonciers

Alors REJOIGNEZ-NOUS

Osez un engagement responsable et durable !

UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LES DIFFÉRENTES INSTANCES DÉPARTEMENTALES

Tribunaux paritaires des baux ruraux	Titulaires	Suppléants
BREST	Christian Desmiers Luc Baley	Pierre Quellec Michel Sanquer
MORLAIX	Jean-Pierre Breton Jean-Pierre Saliou	François Quéré Yves Manach
QUIMPER	Alain le Cam Jean-Yves Miossec	Hélène Beau de K Agnès Tanguy

Commissions	Titulaires	Suppléants
Chambre d'agriculture	Alain le Pape Jean-Pierre Breton	Hélène Beau de K Servane de Thoré
CCPDBR Commission consultative des Baux Ruraux	Agnès Tanguy Alain le Pape Yves de Blignières Patrick de Coatpont Servane de Thoré Jean-Pierre Breton	Marie-Paule Péron Odile Le Gall Arnaud Jehenne Pierre Lucas Luc Baley Jean-Pierre Saliou
CDOA STRUCTURE Autorisation d'exploiter (selon schéma régional) CDOA ECONOMIE DJA - agri difficulté	Hélène Beau de K Servane de Thoré	Jean-Yves Garrec Hélène Beau de K
CDPENAF	Hélène Beau de K	Alain le Pape
CDAF Commission départ Aménagement foncier	Servane de Thore Hélène Beau de K	Jean-Pierre Breton Alain le Pape
CT SAFER Comité technique	Hélène Beau de K	Alain le Pape
SAGE ouesco, Epaga Natura 2000 Breiz Bocage	Alain le Pape, Servane de Thoré, Yves de La Celle, Hubert de Poulpiquet..., Christian Desmiers.	

Contact

QUIMPER

Tous les mercredis de 9h30 à 12h
et sur rendez-vous au 02 98 52 48 28

Maison de l'agriculture
2 allée Saint-Guérolé (CCI Keradennec)

MORLAIX

Sur rendez-vous au 06 81 28 50 48
Maison de l'agriculture / Chambre de commerce / aéroport

BREST

Sur rendez-vous
au 02 98 41 33 00 ou 02 98 52 48 28
Maison de l'agriculture
5 rue Augustin Jacq

Syndicat
Départemental
de la Propriété
Privée Rurale

Conseiller

Aider

Représenter

Sensibiliser

défendre

LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE RURALE EN FRANCE DANS LE FINISTÈRE

> Surface agricole utile

28 millions ha en France

524 000 ha / Finistère

> 4,5 millions
de propriétaires en France

20 à 30 % du budget
des chambres d'agriculture
financés par les propriétaires fonciers

> Présence de notre syndicat
dans 75 départements

11 500 adhérents

205 adhérents / Finistère

> Capital foncier
immobilisé
au service de l'agriculture

16,8 milliards / France

1,85 milliard / Finistère